

REUNION PLENIERE DU CONSEIL DE QUARTIERS
« SUR LES HAUTEURS DE BAYONNE »
JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022
SALLE L'ALBIZIA – 18H30

COMPTE-RENDU VALIDÉ PAR LE BUREAU ET LE CONSEIL DE QUARTIERS

Avec les Conseils de quartiers

Devenez
acteur, actrice
de votre ville!



Bayonne*
BAIONA-PAYS BASQUE

Ordre du jour :

1/ Point d'actualités

2/ Temps convivial

Annexe 1 – Liste des participants

Annexe 2 – Présentation projetée

Les membres du Conseil de quartiers sont assis en face à face.

Introduction

Cyrille Laignillon, Adjoint de quartier, souhaite la bienvenue aux participants pour cette réunion de rentrée. Il indique que Stéphanie Moutard sera en retard. Il informe le Conseil de quartiers des membres excusés et absents pour la séance : pour le collège acteurs locaux, Nicolas Diaz, Catherine Larzabal et Imane Vural.

Il remercie David Tollis, Directeur général des services, et Jean-Baptiste Marinot, Directeur général adjoint en charge des services techniques de la Ville de Bayonne, pour leur présence.

Il précise qu'en séance du 21 juillet dernier, le Conseil municipal a adopté à l'unanimité les quatre feuilles de route des quatre Conseils de quartiers.

Jennifer Mothes, Conseillère municipale de la majorité, annonce l'ordre du jour :

- Point d'actualités ;
- Temps convivial.

1/ Point d'actualités

A. Lancement d'une étude participative sur l'interculturalité dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville par le GIP DSU

Jennifer Mothes laisse la parole à Andréa Salas, intervenante du Groupement Intérêt Public – Développement Social et Urbain (GIP DSU) Bayonne Pays Basque, pour présenter le cadre de cette étude et la manière dont elle sera conduite.

Andréa Salas remercie la ville de Bayonne de lui permettre de s'exprimer et le Conseil de quartiers de l'accueillir. Elle rappelle que le territoire du Conseil de quartiers « Sur les hauteurs de Bayonne » comprend deux quartiers prioritaires de la politique de la ville (PQV) : les Hauts de Sainte-Croix et Maubec-Citadelle. Historiquement, ces quartiers accueillent des personnes de différentes cultures. L'objectif de l'enquête est de réaliser un diagnostic qui permette de mieux connaître les pratiques, les habitudes et les interactions existantes entre les habitants. Ce diagnostic permettra de développer la qualité du dialogue et de l'inclusion afin de favoriser le vivre ensemble. Il permettra aussi d'objectiver l'augmentation du nombre d'arrivants dans ces quartiers.

Une première phase de diagnostic a été menée à partir de données statistiques, des actions interculturelles en cours dans les quartiers et d'entretiens avec des personnes travaillant sur le sujet. La seconde phase débute fin septembre. Elle se compose :

- D'une enquête téléphonique auprès d'environ 500 habitants du quartier prioritaire pour qu'ils s'expriment sur l'interculturalité, le vivre ensemble et la diversité ;
- D'un questionnaire en ligne à destination des professionnels et des bénévoles travaillant dans les quartiers prioritaires ;

- D'un entretien complémentaire pour celles et ceux qui souhaiteraient s'exprimer plus largement.

Des ateliers d'analyse collective des données recueillies et un forum ouvert seront organisés le 20 octobre prochain à la salle Paul Bru. Ils seront ouverts à tous, la méthodologie utilisée permettant à chacun de participer à sa mesure. Pour le quartier Maubec-Citadelle, un diagnostic en marchant et un forum ouvert citoyen sont prévus au centre récréatif espagnol le 17 novembre, afin d'affiner les résultats. Pour le quartier des Hauts de Sainte-Croix, la réunion aura lieu le 18 novembre au 3 Bis. En décembre, un plan d'action comprenant des actions et des outils à mettre en œuvre sera élaboré grâce à un forum ouvert prospectif et des ateliers.

Elle annonce qu'un flyer contenant toutes ces informations sera adressé à Elodie Cluzeau qui le relaira aux membres du Conseil de quartiers. Il sera aussi distribué dans les boîtes aux lettres des deux quartiers concernés. Elle souligne l'intérêt pour le Conseil de quartiers et pour tous les citoyens de participer à cette démarche, et demande aux Conseillères et Conseillers de quartiers d'être acteurs en s'en faisant le porte-parole et en la relayant.

Emeline Robillard indique qu'elle réside au sud du quartier des Hauts de Sainte-Croix, hors QPV tout en étant à côté. Elle demande si elle peut participer à cette démarche. Andréa Salas répond qu'il est important qu'elle participe. Le périmètre du QPV est défini administrativement et ne correspond pas au vécu. Il est important de voir comment les interactions entre les différentes cultures peuvent impacter l'ensemble de la population d'un territoire.

B. Budget participatif : ouverture du vote

Jennifer Mothes annonce qu'une réunion s'est tenue en présence de Monsieur le Maire le lundi 19 septembre, pour détailler les modalités d'ouverture du vote du budget participatif.

Emeline Robillard explique que lors de cette réunion, les 28 projets inscrits au budget participatif, dont celui déposé par le Conseil de quartiers - « Grande fresque collective sur les Hauteurs de Bayonne » - ont été présentés brièvement. Avant cette réunion, les Conseillers de quartiers impliqués dans ce projet s'étaient réunis pour préparer la présentation.

Elle indique que le vote, ouvert à tous les habitants de Bayonne à partir de 9 ans, se déroule du 24 septembre au 16 octobre. Les personnes peuvent voter soit sur le site internet <https://lateliercitoyen.bayonne.fr>, soit en se déplaçant dans un des points d'accueil de la Mairie (Hôtel de Ville, Hall Cassin, MDA, CCAS, ESCM...) et des maisons de vie citoyenne (MVC Saint-Etienne, Bayonne Centre-Ville, Polo Beyris), soit en se rendant sur les sites concernés par la tournée du budget participatif (marchés Halles, place des Gascons, Saint-Esprit,...). Elle précise que chaque habitant peut voter pour trois projets maximum.

Les membres du Conseils de quartiers sont invités à participer à la communication pour faire connaître le budget participatif, inciter les habitants à voter et promouvoir le projet du Conseil de quartiers. Un kit de communication sera remis aux porteurs de projet. Chaque habitant de la ville recevra aussi un dépliant dans sa boîte aux lettres.

Elle ajoute que les projets, classés en fonction des votes obtenus, seront retenus dans l'ordre décroissant de leur position sur la liste, ce jusqu'à épuisement de l'enveloppe de 300 000 € dédiée au budget participatif. Cette enveloppe ne pourra pas être dépassée, sachant que des projets atteignent un montant de 100 à 120 000 €. Elle explique que la Ville s'engage à mettre en œuvre les projets lauréats dans un délai de 12 à 18 mois.

Elle invite les membres du Conseil de quartiers intéressés à venir participer au projet pour lequel restent à définir :

- Le lieu. Idéalement, il faudrait un endroit appartenant à la mairie. Les piliers de la place des Gascons a retenu l'attention du groupe, en lien avec « El Bosque del Oma » situé au Pays Basque sud, où des arbres peints forment des fresques en fonction des points de vue ;
- La sélection du groupe d'habitants participants au projet de fresque. La démarche pourrait être identique à celle utilisée pour les Conseils de quartiers à savoir des volontaires choisis par vote ;
- Identifier les acteurs qui pourraient relayer le projet.

Cyrille Laignillon précise que le festival Points de vue, porté par la Ville, a vocation à s'étendre à l'ensemble du Pays Basque.

Concernant le lieu possible de la fresque, il indique que tous les piliers de la place des Gascons ne sont pas propriété de la Ville. Il mentionne d'autres possibilités : les murs d'Habitat Sud Atlantique avec lequel la mairie travaille déjà, des propriétaires privés qui souhaitent aussi avoir des fresques sur leurs murs. Il évoque aussi l'existence de la fresque « Qui a vu la ZUP a vu le monde » à laquelle les habitants sont très attachés. Elle sera détruite par la démolition de la médiathèque. La réalisation d'une autre fresque peut être étudiée.

Il ajoute que pour le festival Points de vue et Space Junk, la préparation dure environ un an. Les artistes sont choisis en fonction des murs. 11 fresques seront réalisées lors de l'édition d'octobre 2022, de la gare à la grande ZUP. Emeline Robillard répond que la réalisation est envisagée pour octobre/novembre 2023.

Elodie Cluzeau souligne qu'au-delà de la diffusion de l'information, le groupe porteur de l'idée a besoin de renforts pour finaliser sa réflexion, et que les membres peuvent se rapprocher d'Emeline.

C. Rappel des réunions des groupes de travail et retour sur les réunions déjà effectuées

Jennifer Mothes rappelle la composition des groupes de travail et les dates de réunions restantes à venir :

- Axe 1 – Animer les quartiers avec le support de la MVC Saint Etienne - Groupe A composé de Dominique Gauvin, Evelyne Hemery, Renaud Gar anx, Nicolas Diaz, Dominique Curutchet, Roberta Incandela. La réunion est prévue le 19 octobre 2022 (18h30-20h) ;
- Axe 2 - Etudier l'apaisement et la réduction de la vitesse de circulation - Groupe B composé de Mickaël Romero, Imane Vural, Catherine Larzabal, Myriam Vasseur, Stéphanie Moutard, Pascal Lesellier, Jean-Michel Serin, Arlette Teixeira de Freitas. La réunion aura lieu le 5 octobre 2022 (18h30-20h) ;
- Axe 3 - Développer le réseau cyclable, assurer les continuités - Groupe B composé de Mickaël Romero, Imane Vural, Catherine Larzabal, Myriam Vasseur, Stéphanie Moutard, Pascal Lesellier, Jean-Michel Serin, Arlette Teixeira de Freitas. La réunion se tiendra le 5 octobre 2022 (20h-21h30) ;
- Axe 6 - Etudier l'implantation de bancs publics, sanitaires, poubelles et points d'eau sur des parcours piétons et cycles – Groupe D composé de Marie Aramburu-Perret-Gentil, Imane Vural, Marie-José Llera, Mayie Lauferon, Bernadette Lassalle, Jean-Christophe Fauquenot. La réunion est prévue le 12 octobre 2022 (18h30-20h) ;
- Axe 7 - Refaire le tour du lac du Séqué – Groupe D composé de Marie Aramburu-Perret-Gentil, Imane Vural, Marie-José Llera, Mayie Lauferon, Bernadette Lassalle, Jean-Christophe Fauquenot. La réunion se tiendra le 12 octobre 2022 (20h-21h30) ;
- Axe 8 - Participer à la requalification de la place des Gascons - Groupe E composé de Marie Aramburu-Perret-Gentil, Emeline Robillard, Mayie Lauferon, Mickaël Romero, Jean-Michel Serin, Gilles Peynoche. La réunion, initialement prévue le 6 octobre 2022 (18h30-20h), est décalée au 8 novembre.

Elle invite les rapporteurs de deux groupes de travail qui se sont déjà réunis, à présenter leurs travaux.

- **Réunion du groupe C sur l'axe 4**

Gilles Peynoche, référent du groupe C, présente le travail effectué par le groupe composé de Bernard Iturriria, Marie-José Llera, Catherine Larzabal, Myriam Vasseur, Stéphanie Moutard, Gilles Peynoche sur l'axe 4 - Aménager le chemin du Moulin de Habas pour les piétons. Le groupe s'est réuni le 19 septembre 2022.

Les points suivants ont été abordés :

- Un constat du chemin de Habas, secteur à l'environnement particulier. Des comptages évoquent 400 véhicules/jour. Il faut être vigilant à ce que ce chemin ne devienne pas une déviation pour la circulation, car il n'est pas adapté ;
- Le coût des aménagements éventuels (trottoirs, bitume,...) ;

- Le moulin existant et le lac, rétention d'eau pluviale avec la route qui fait barrage ;
- La propriété des parcelles bordant le chemin. Elles appartiennent à la Ville, à la CAPB ou à des privés ;
- Les visites des enfants sur le secteur ;
- Le manque d'entretien du chemin.

Il ressort de cette réunion les éléments suivants :

- Rendre ce poumon vert accessible sans le sanctuariser et en étant attentif aux conflits d'usages ;
- Faire de ce bel endroit un point d'attractivité du territoire ;
- Neutraliser environ 1 km du chemin pour les mobilités douces, dans l'idée d'en faire une « petite plaine d'Ansot » avec une protection de l'espace ;
- Mettre en valeur le patrimoine (lac et moulin) ;
- Créer un sentier de balade nature ;
- Sensibiliser à l'éducation et à la protection de la nature ;
- Faciliter les accès au bois en prenant contact avec les privés ;
- Permettre l'utilisation du site par les usagers de la MVC Saint-Etienne et les autres ;
- Apaiser et sécuriser la circulation en diminuant la place de la voiture ou en fermant une partie du chemin tout en conservant des accès pour les riverains. Le projet devra veiller à l'économie des aménagements au regard de la configuration du chemin. Il devra aussi se faire en concertation avec les riverains et la pépinière. Un aménagement provisoire pourrait être expérimenté afin d'analyser les comportements et les ressentis des utilisateurs.

En résumé, dans ce poumon vert assez central, des synergies sont possibles. Une enquête foncière pourrait y être lancée.

- **Réunion du groupe C sur l'axe 5**

Stéphanie Moutard présente le travail effectué par le groupe composé de Bernard Iturriria, Marie-José Llera, Catherine Larzabal, Myriam Vasseur, Stéphanie Moutard, Pascal Lesellier, Gilles Peynoche sur l'axe 5 - Valoriser le patrimoine historique et naturel des quartiers (signalétique, parcours...). La réunion s'est tenue le 14 septembre 2022.

La réunion a permis de :

- Recenser différents sites, monuments historiques ou espaces naturels à mettre en avant, notamment les moulins, les châteaux, les fermes maraichères, les cimetières, etc. Tous les quartiers n'étant pas représentés dans le groupe de travail, ce recensement devra être complété ;
- Savoir comment la Ville travaille pour mettre en place des parcours de découverte et renouveler la signalétique. Le projet pourrait reprendre ce qui est mis en œuvre dans le centre-ville pour assurer une uniformité ;
- Evoquer les thématiques de parcours qui pourraient être choisies et la manière de les mettre en scène.

Le groupe de travail se réunira le 17 novembre prochain pour acter le recensement avant de voir comment mettre le projet en œuvre.

Jean-Christophe Fauquenot mentionne la ferme de Loustaounaou et les sources d'eau du quartier du Séqué, ainsi qu'un ancien camping privé dont il ne reste qu'un terrain de tennis dans la forêt. Les habitants se sont appropriés ce terrain mais personne ne connaît son propriétaire. Jean-Christophe Fauquenot accepte de rejoindre le groupe de travail afin que tous les quartiers y soient représentés.

Emeline Robillard indique que dans le cadre de la semaine climat Pays Basque, une réunion est organisée à Ahetze sur le thème « Comment l'aménagement urbain participe-t-il à une démarche de développement durable : la rénovation d'une place centrale ». Elle pense qu'elle pourrait intéresser le groupe de travail E intervenant sur l'axe 8 - Participer à la requalification de la place des Gascons. Cyrille Laignillon propose que le programme complet soit envoyé au Conseil de quartiers. Elodie Cluzeau le transmettra à tous par courriel.

D. Collecte des déchets ménagers par la CAPB : ce qui va changer

Cyrille Laignillon explique que la Communauté d'agglomération Pays Basque (CAPB) refond et améliore le dispositif de collecte. Il expose les changements apportés :

- Le tri des emballages et papiers se simplifie. Dès le 1^{er} janvier 2023, tous les emballages ménagers et papiers se trieront et seront à déposer en vrac dans les bacs ou colonnes en veillant à bien les vider ;
- Les collectes en sacs au sol dans le centre-ville sont supprimées à compter du 1^{er} janvier 2023. De nouveaux points de collecte enterrés sont en cours de réalisation sur les quartiers Centre-Ville, Petit Bayonne et Saint-Esprit. Ils pourront accueillir 7 jours sur 7 les ordures ménagères et le tri sélectif. Cet automne, les ambassadeurs du tri iront à la rencontre des foyers bayonnais concernés ;
- La collecte des sacs transparents en porte à porte s'arrête. Les foyers bayonnais disposant d'un bac individuel pour les ordures ménagères se verront distribuer un deuxième bac (jaune) pour le tri sélectif entre le 21 novembre et le 16 décembre.

Il précise qu'une information sera diffusée dans le prochain magazine municipal. Elle est distribuée aux membres présents. Il ajoute qu'un courrier spécifique sera adressé par la CAPB aux habitants de Bayonne en fin d'année.

2/ Moment convivial

Cyrille Laignillon invite les membres du Conseil de quartiers à partager un moment de convivialité, après tout le travail mené sur la feuille de route. L'objectif est de permettre aux membres de se connaître davantage et de discuter de manière informelle.

Elodie Cluzeau indique qu'Alicia Muñoz, journaliste travaillant pour le magazine de la Ville, va interviewer les membres volontaires qui souhaitent s'exprimer sur leur expérience de Conseillère et de Conseiller de quartiers. L'article paraîtra dans le prochain numéro. Un photographe est aussi présent afin de refaire une photo de groupe sans masque.

Conclusion

Elodie Cluzeau présente le calendrier des échéances à venir :

- Le Bureau se réunira à l'Hôtel de Ville le 25 novembre à 13h00 ;
- La réunion plénière se tiendra salle l'Albizia le 15 décembre à 18h30. L'ordre du jour sera consacré à un point d'avancement sur les axes de travail.

Cyrille Laignillon remercie les membres du Conseil de quartiers pour leur présence et leur participation.

Annexe 1 - Liste des participants

Par ordre alphabétique

FEUILLE DE PRÉSENCE

COLLEGE HABITANT.E.S				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	SECTEUR GÉOGRAPHIQUE	SIGNATURE
Madame	Aramburu-Perret-Gentil	Marie	Grand Basque	Excusée
Monsieur	Curutchet	Dominique	Sainte-Croix	Présent
Monsieur	Garax	Renaud	Sainsontan	Présent
Monsieur	Gauvin	Dominique	Sainte-Croix	Présent
Madame	Hemery	Evelyne	Sainsontan	Présente
Madame	Incandela	Roberta	Sainte-Croix	Présente
Monsieur	Iturriria	Bernard	Coumères	Présent
Madame	Lassalle	Bernadette	Sequé	Excusée
Monsieur	Lesellier	Pascal	Grand Basque	Présent
Madame	Llera	Marie-José	Grand Basque	Présente
Madame	Moutard	Stéphanie	Coumères	Retard
Monsieur	Nadalet	Joël	Habas	Excusé
Madame	Robillard	Emeline	Sainte-Croix	Présente
Monsieur	Romero	Mickaël	Sainte-Croix	Présent
Monsieur	Serín	Jean-Michel	Habas	Présent
Madame	Teixeira de Freitas	Arlette	Habas	Excusée
COLLEGE ACTEURS LOCAUX				
ASSOCIATIONS				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	ORGANISME	SIGNATURE
Monsieur	Díaz	Nicolas	Oreka	Excusé
Monsieur	Fauquenot	Jean-Christophe	Collectif Stop béton	Présent
Madame	Lauferon	Mayie	Alcool Assistance - Entraid/Addict	Excusée
Monsieur	Peynoche	Gilles	AS Bayonnaise	Présent
Madame	Larzabal	Catherine	MVC Saint Etienne	Excusée
Madame	Vural	Imane	Azkar Full Contact	Excusé
PROFESSIONNELS				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	ORGANISME	SIGNATURE
Monsieur	Belbaraka	Amine	Amine Coiffure	Excusée
Madame	Vasseur	Myriam	Clinique Château Caradoc	Excusée
COLLEGE ELU.E.S				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	FONCTION	SIGNATURE
Monsieur	Erremundeguy	Joseba	Conseiller municipal délégué en charge de la relation avec les Conseils de quartiers	Excusé
Monsieur	Laiguillon	Cyrille	Adjoint de quartier	Présent
Madame	Liousse	Cathy	Conseillère municipale membre de l'opposition	Présente
Madame	Moths	Jennifer	Conseillère municipale de la majorité	Présente

Participaient également : Andréa Salas - Chargée d'études au GIP DSU Bayonne Pays Basque, David Tollis - Directeur général des services, Jean-Baptiste Marinot - Directeur général adjoint en charge des services techniques, Elodie Cluzeau - Chargée de mission, Ville de Bayonne

Annexe 2 – Présentation projetée

RÉUNION PLÉNIÈRE DU CONSEIL DE QUARTIERS « SUR LES HAUTEURS DE BAYONNE »

Jeudi 29 septembre 2022



Bayonne*
BAIONA-PAYS BASQUE

Ordre du jour

- Point d'actualités
- Temps convivial

Introduction

Retour sur l'adoption des feuilles de route de route par le Conseil municipal

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUILLET 2022
DELIBERATION N° DE-2022-093

L'an deux mil vingt-deux, le 21 juillet, le Conseil municipal réuni, s'est réuni à l'issue de la séance de conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-François ETOIGABAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h35.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

Présents :
M. ETOIGABAY, Mme DURRY, M. NELLE-BAGÈRE, Mme LAUZIEU, M. LIGALES, Mme HARDOUIN-TORRES, M. CORNÉJE, Mme LOUPÈTE-GUARIAS, M. LACASAGNE, Mme MARTIN-DUJAGARAY, M. LADOUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme NEZING, M. PIRELLA ETCHEBAY, Mme OUBAYE, Mme IGARAY, M. AGUIRRE, Mme LABAT, M. SA-ARIE, M. PAULI, Mme LACHAPELLE, M. DUBUSSE, Mme HOTES, M. SEVILLA, Mme ZITTEL, Mme LAROCHE-FRANCKAT, M. BERGAMONDIEU, M. SUSPERREGUE, M. BOUTONNET-CASTELA, Mme CARONVILLE, M. OLIBERT, M. ESTERNA, Mme LOUISSE, M. ETCHEGOI (à partir de 18h07), Mme BIZCARRA, Mme HERRERA-LANDA, M. ARANDA-QUEVEDO (jusqu'à 18h07) et à partir de 18h07, M. BÉRET.

Absents représentés par pouvoir :
M. AGUIRRE à Mme EGARITA, Mme BRAN-RODRE à Mme LOUPÈTE-GUARIAS, M. ALLENAN à Mme LAUZIEU, Mme FLORENCE à M. NELLE-BAGÈRE, Mme DURBELLU à Mme LOUISSE, M. ETCHEGOI à Mme BIZCARRA (jusqu'à 18h07), M. AGUIRRE à Mme HERRERA-LANDA (de 22h30 à 23h00)

Absent(s) :
Mme BERGAMONDIEU

Secrétaire :
M. BOUTONNET-CUSTAU

Entendu le rapport de Mme CASTEL,

OBJET : CONSEILS DE QUARTIERS – Adoption des feuilles de route des Conseils de quartiers de Bayonne.

La Ville de Bayonne a entrepris de longue date plusieurs démarches de participation citoyenne pour permettre, à la fois à celles et ceux qui résident mais également à celles et ceux qui travaillent à Bayonne, de s'engager dans la vie de la cité.

Pour poursuivre dans cette voie, faire la ville avec celles et ceux qui la vivent et qui l'habitent, il a été décidé de réaliser une nouvelle démarche volontariste à travers la mise en place d'un dispositif de dialogue de proximité : les Conseils de quartiers.

1

En effet, situés dans la strate des communes inférieures à 80 000 habitants, la Ville de Bayonne n'avait pas l'obligation légale de créer des Conseils de quartiers. Elle s'est néanmoins saisie de cette possibilité pour améliorer la participation des habitants à la vie locale.

Néanmoins, par délibération du 4 juillet 2020, et en application de l'article L. 2143-1 du CGCT, la Ville a créé quatre quartiers dénommés du Nord au Sud et d'Est en Ouest comme ci-dessous :

- Sur les hauteurs de Bayonne ;
- Les rives droites de l'Adour ;
- Entre Nive et Adour ;
- A l'ouest de la Nive.

En vertu du même article, la Ville a décidé de doter chacun de ces territoires d'un Conseil de quartiers. Leur composition et leurs modalités de fonctionnement ont été définies dans une charte adoptée par délibération du 8 avril 2021.

Chaque Conseil de quartiers se compose ainsi de 28 membres, dans le respect de la parité, répartis dans trois collèges comme suit :

- un collège habitants : 16 membres ;
- un collège acteurs locaux : 8 membres dont 6 associations et 2 professionnels ;
- un collège élus : 4 membres dont un membre de l'opposition de la majorité.

Pour composer ces Conseils de quartiers, un appel à candidature a été lancé à la rentrée 2021. Plus de 400 candidats se sont portés volontaires pour s'investir bénévolement au service de leur quartier et de leur ville. Une fois les membres nommés, les quatre Conseils de quartiers ont été installés en fin d'année 2021 et leurs Bureaux ont été désignés à cette occasion.

Tout au long du premier semestre 2022, chaque Conseil de quartiers s'est réuni pour définir sa feuille de route. Ce travail a été mené en concertation, et par étapes, autour de trois thèmes :

- la ville ensemble et le lien social ;
- les enjeux de la transition écologique et énergétique ;
- l'identité des quartiers.

Dans un souci de transparence des débats et de traçabilité des contributions, il s'est traité par le choix collectif d'axes de travail.

Les Conseils de quartiers ont décidé de travailler sur des axes de travail dont la nature et la temporalité diffèrent. Ainsi, certains axes s'apparentent à des études à mener, des démarches à engager, des expérimentations à lancer et d'autres à des actions plus précises à réaliser.

Parmi ces axes, des préoccupations communes sont ressorties pour tous les quartiers : le développement et la réhabilitation des mobilités actives (favoriser le marche à pied et le vélo), l'aménagement des espaces publics (améliorer les déplacements, créer des lieux de rencontres, de loisirs et de détente), le renforcement de la nature en ville (désimperméabiliser, végétaliser, fleurir), l'identification et la valorisation des patrimoines (patrimoine agricole, paysan), l'amélioration de l'offre de services dans les quartiers (favoriser le vivre ensemble et le lien social), assurer le confort des usagers et la lutte contre les pollutions (sonore, lumineuse).

2

Ces priorités viennent conforter les efforts que la Ville poursuit en faveur de la transition écologique et solidaire. Les membres des Conseils de quartiers, forts de leur expertise d'usage, ont contribué de manière décisive à la mise en œuvre de ces axes de travail.

Au-delà de ces sujets communs, des spécificités apparaissent par Conseil de quartiers et caractérisent leurs ambitions sur leur mandat.

Le contenu des quatre feuilles de route des Conseils de quartiers figure en annexe de la présente délibération.

Une fois les quatre feuilles de route approuvées par le Conseil municipal, les axes qui les composent, seront alors étudiés pour être en œuvre par les services municipaux.

Un bilan faisant état du travail mené par chaque Conseil de quartiers sera rédigé et déposé lors de la séance de conseil municipal du 17 juillet 2023, à l'occasion du renouvellement des Conseils de quartiers.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir délibérer sur les feuilles de route des quatre Conseils de quartiers telles qu'annoncées par la présente délibération et son annexe.

Ont signé au registre les membres présents :

Adopté à l'unanimité



Jean-François ETOIGABAY
Maire de Bayonne

Par délégation du Maire
David Tollu
"Député général de la Ville"

Avec les Conseils de quartiers

Devenez
acteur, actrice
de votre ville!



Annexe
Feuilles de route des Conseils de quartiers de Bayonne
Mandat 2021-2023

1

1- Feuille de route du Conseil de quartiers Sur les hauteurs de Bayonne

A- Localisation des secteurs géographiques du Conseil de quartiers Sur les hauteurs de Bayonne



2

2- Feuille de route du Conseil de quartiers Les rives droites de l'Adour

A- Localisation des secteurs géographiques du Conseil de quartiers Les rives droites de l'Adour



5

3- Feuille de route du Conseil de quartiers Entre Nive et Adour

A- Localisation des secteurs géographiques du Conseil de quartiers Entre Nive et Adour



7

4- Feuille de route du Conseil de quartiers A l'ouest de la Nive

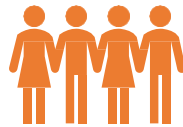
A- Localisation des secteurs géographiques du Conseil de quartiers A l'ouest de la Nive



9

1/ Point d'actualités : présentation par le GIP DSU de l'étude participative sur l'interculturalité dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville

Diagnostic participatif sur l'interculturalité dans les quartiers prioritaires de Bayonne



Septembre 2022



Diagnostic sur l'interculturalité dans les quartiers prioritaires de Bayonne



Les quartiers prioritaires de Bayonne sont historiquement des territoires d'accueil de nouveaux arrivants de cultures diverses.



Quartier « Hauts-de-Sainte-Croix-Mounédé »



Quartier « Maubec-Citadelle »

Pourquoi ce diagnostic ?

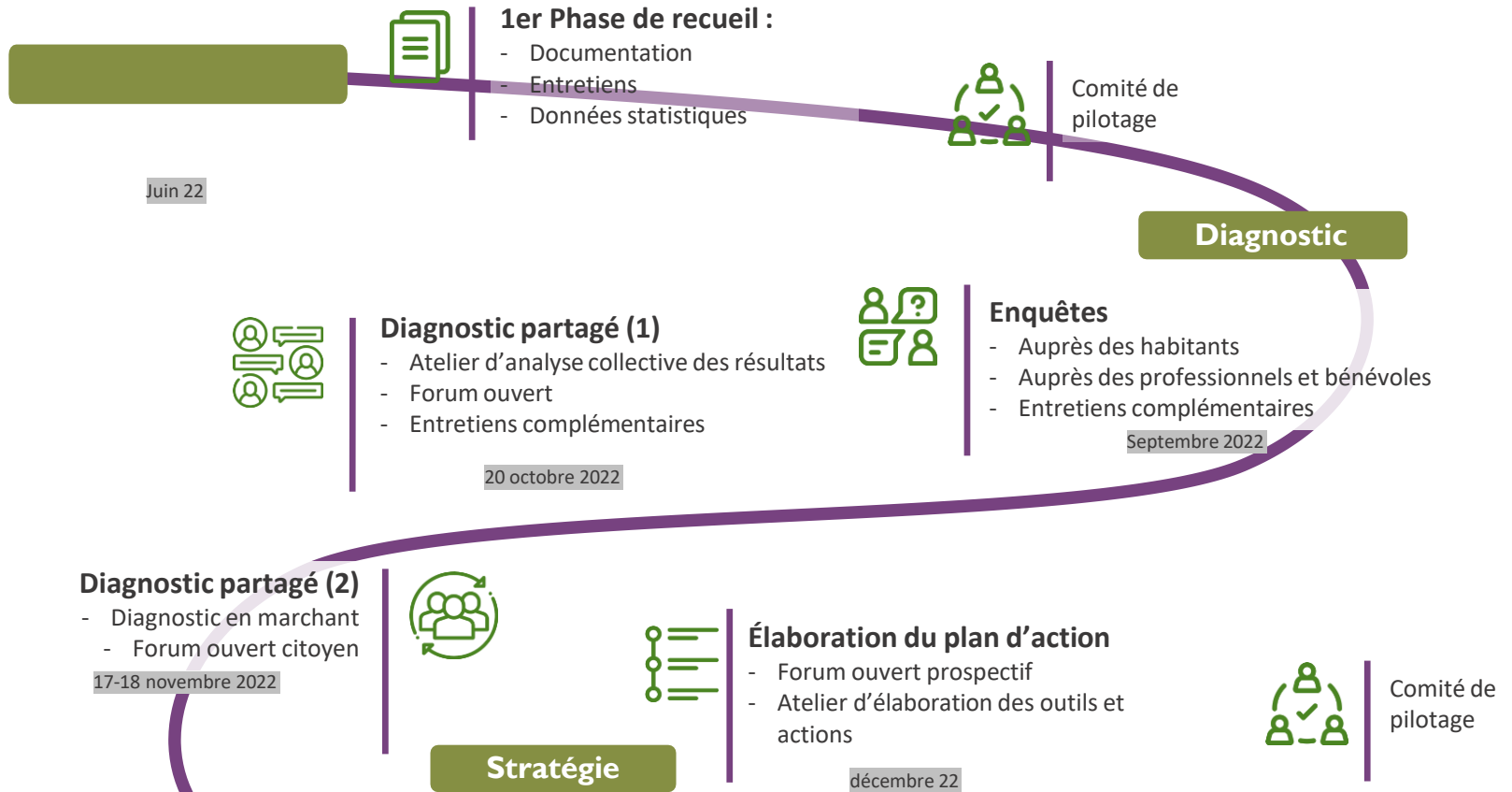
Pour mieux connaître les pratiques, les habitudes et les interactions existantes entre les habitants des quartiers prioritaires, dans la diversité des cultures.



Favoriser une amélioration de la qualité du dialogue, de l'inclusion de tous les habitants dans leur diversité et du vivre ensemble général au sein et autour des quartiers prioritaires.



Diagnostic sur l'interculturalité dans les quartiers prioritaires de Bayonne



Diagnostic sur l'interculturalité dans les quartiers prioritaires de Bayonne



**Merci de votre
attention !**

Vous souhaitez en savoir plus ?

Contactez le GIP DSU de Bayonne et du pays basque :



contact@gipdsu-bayonnepaysbasque.fr



05.59.50.21.40



2/ Point d'actualités : vote du budget participatif

24. Grande Fresque collective sur les Hauteurs de Bayonne

Localisation : Sur les hauteurs de Bayonne

Coût : 10 000 €

- ▶ Préparation et réalisation d'une fresque géante dans le cadre du festival "Point de vue", fruit d'un travail collaboratif entre habitants et artistes. Cette fresque témoignera de la multitude des richesses (naturelle, culturelle, sociale et historique) du quartier concerné.



Deux manières de voter

- ▶ **Vote numérique** en ligne sur le site **lateliercitoyen.bayonne.fr**
- ▶ **Vote papier :**
 - aux différents **bureaux d'accueil de la Ville**
 - sur les sites concernés par **la tournée du Budget Participatif** dans les quartiers

Modalités

- ▶ Lors du vote, chaque habitant peut choisir **jusqu'à 3 projets**
- ▶ Les projets seront classés selon les points obtenus
1 vote = 1 point
- ▶ Les projets seront retenus dans l'ordre décroissant de leur position sur la liste jusqu'à épuisement (mais sans dépassement) de **l'enveloppe de 300 000 €**

► **Annonce des lauréats :**

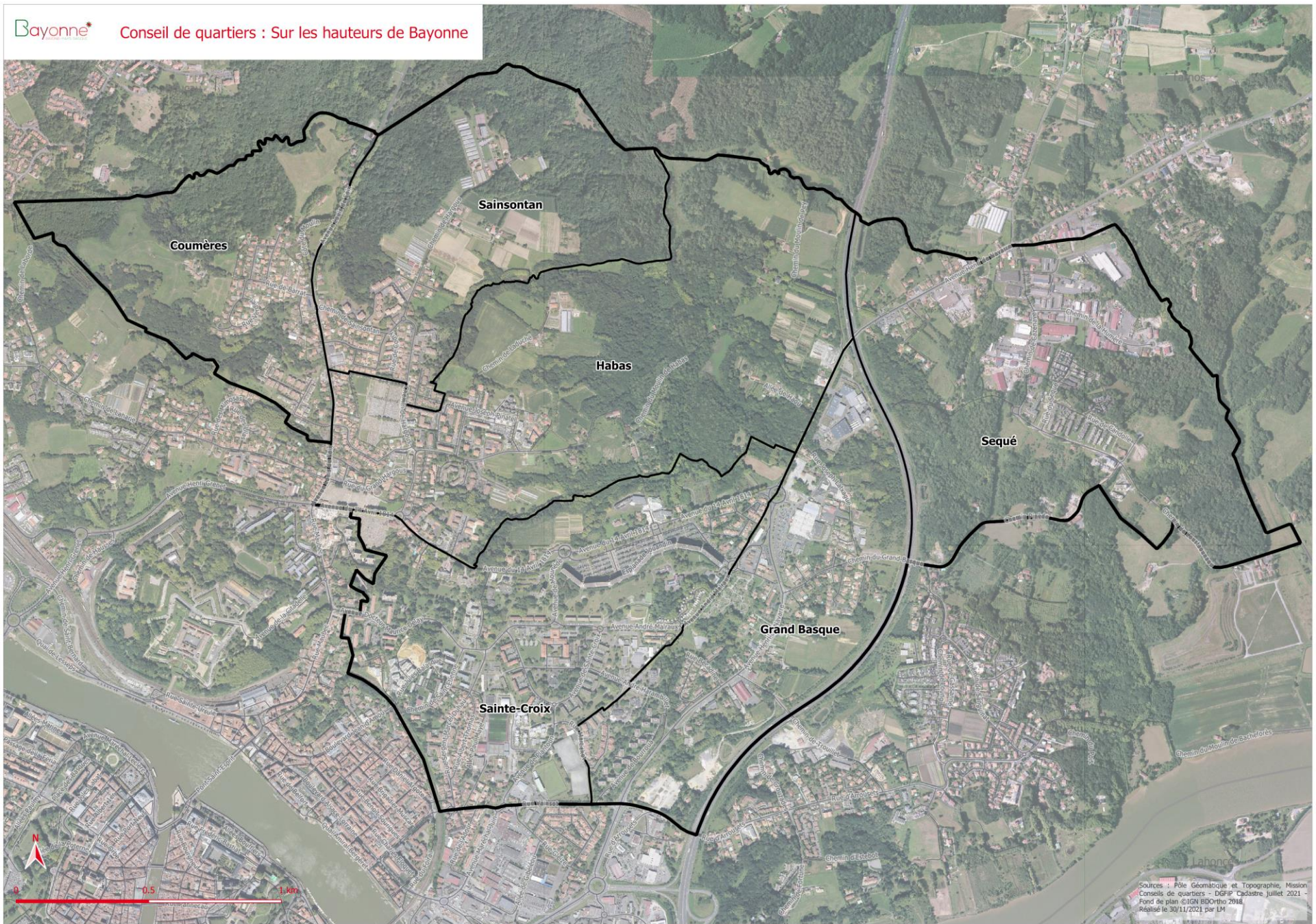
le vendredi 21 octobre à 18h à la MDA

► **Réalisation des projets :**

dans les 12 à 18 mois

3 / Point d'actualités : réunions des groupes de travail

Conseil de quartiers Sur les hauteurs de Bayonne Axes de travail choisis	5 Groupes de travail Listes des participants non définitives	Dates premières réunions de groupes
Axe 1 – Animer les quartiers avec le support de la MVC Saint Etienne	Groupe A – Dominique Gauvin, Evelyne Hemery, Renaud Garanx, Nicolas Diaz, Dominique Curutchet, Roberta Incandela	19 octobre 2022 (18h30-20h)
Axe 2- Etudier l'apaisement et la réduction de la vitesse de circulation	Groupe B - Mickaël Romero, Imane Vural, Catherine Larzabal, Myriam Vasseur, Stéphanie Moutard, Pascal Lesellier, Jean-Michel Serin, Arlette Teixeira de Freitas	5 octobre 2022 (18h30-20h)
Axe 3 – Développer le réseau cyclable, assurer les continuités		5 octobre 2022 (20h-21h30)
Axe 4 - Aménager le chemin du Moulin de Habas pour les piétons	Groupe C - Bernard Iturriria, Marie-José Llera, Catherine Larzabal, Myriam Vasseur, Stéphanie Moutard, Pascal Lesellier (axe 5), Gilles Peynoche	19 septembre 2022 (18h30-20h)
Axe 5 – Valoriser le patrimoine historique et naturel des quartiers (signalétique, parcours...)		14 septembre 2022 (18h30-20h) 17 novembre 2022
Axe 6 – Etudier l'implantation de bancs publics, sanitaires, poubelles et points d'eau sur des parcours piétons et cycles	Groupe D - Marie Aramburu-Perret-Gentil, Imane Vural, Marie-José Llera, Mayie Lauferon, Bernadette Lassalle, Jean-Christophe Fauquenot	12 octobre 2022 (18h30-20h)
Axe 7 – Refaire le tour du lac du Séqué		12 octobre 2022 (20h-21h30)
Axe 8 – Participer à la requalification de la place des Gascons	Groupe E - Marie Aramburu-Perret-Gentil, Emeline Robillard, Mayie Lauferon, Mickaël Romero, Jean-Michel Serin, Gilles Peynoche	6 octobre 2022 (18h30-20h) Décalée au 8 novembre



4/ Point d'actualités : collecte des déchets ménagers : ce qui va changer

Afin d'améliorer la valorisation des déchets ménagers, la Communauté Pays Basque mène une importante refonte du dispositif de collecte



- **Le tri des emballages et papiers se simplifie en 2023.** Dès le 1er janvier, tous les emballages ménagers et papiers se trieront et seront à déposer en vrac dans les bacs ou colonnes en veillant à bien les vider.
- **Il n'y aura plus de collecte en sacs au sol dans le centre-ville également à compter du 1er janvier 2023.** De nouveaux points de collecte enterrés sont en cours de réalisation sur les quartiers Centre-Ville, Petit Bayonne et Saint Esprit. Ils pourront accueillir 7 jours sur 7 les ordures ménagères et le tri sélectif. Les ambassadeurs du tri iront, cet automne, à la rencontre des foyers bayonnais concernés.
- **Fin de la collecte des sacs transparents en porte à porte et distribution d'un nouveau bac :** Les foyers bayonnais qui ont un bac individuel pour les ordures ménagères se verront distribuer un deuxième bac (jaune) pour le tri sélectif entre le 21 novembre et le 16 décembre.

Conclusion



A noter : prochaines rencontres

- **Réunion du Bureau** : vendredi 25 novembre 2022 à 13h à l'Hôtel de Ville – Salle du rez-de-chaussée

- **Réunion plénière du Conseil de quartiers** : jeudi 15 décembre salle l'Albizia à 18h30

Ordre du jour

- Point d'avancement sur les axes de travail

Temps convivial

Avec les Conseils de quartiers

Devenez
acteur, actrice
de votre ville!



Bayonne*
BAIONA-PAYS BASQUE